

# MANAGER DE L'ASSURANCE

## ***Évaluation des acquis en cours et en fin de formation***

Les évaluations qui seront réalisées découleront d'une première évaluation dite "questionnaire de positionnement" qui permettra de mettre en avant les connaissances et compétences du stagiaire à son entrée en formation.

### **Contrôle continu :**

Les formateurs peuvent vérifier le niveau d'acquisition des savoirs et compétences à la fréquence suivante.

- Pour les modules dont la durée est inférieure ou égale à 10.5h : 1 évaluation minimum
- Pour les modules dont la durée est comprise entre 14 et 28h : 2 évaluations minimum
- Pour les modules dont la durée est comprise entre 31.5 et 50h : 3 évaluations minimum
- Au-delà : au moins 6 évaluations minimum dans l'année

Chaque formateur organise, comme il l'entend, le contrôle des connaissances des participants. Les contrôles de connaissance se déroulent pendant la plage horaire prévue à cet effet (contrôle continu), et durant les cours. Toute épreuve (interrogation écrite, orale, devoir sur table, devoir à la Maison, QCM, etc...) est notée sur 20.

### **Modalités d'évaluations certificatives**

#### **EVALUATION BLOC 1**

Etude de cas sur la souscription de contrat d'assurance avec jeu de rôle d'une mise en situation professionnelle entre un courtier et un souscripteur

Durée : 1 heure de préparation + 20 minutes de soutenance

A partir d'un contexte et besoins spécifiques décrits dans un cas, le candidat analyse, en amont du jeu de rôle la situation et propose, cette fois-ci en jeu de rôle l'impliquant en tant que courtier et le souscripteur sur les solutions assurantielles spécifiques répondant aux objectifs et au profil du client (entreprise produisant des produits chimiques). Le courtier est amené à préciser, les investigations complémentaires menées pour sécuriser les garanties recherchées et validées par son client

Le courtier a établi un projet des garanties souhaitées contrat et présente à l'examineur qui joue le rôle du souscripteur ses demandes de garanties de manière pertinente, argumentée et étayée.

Enfin, le candidat est challengé à l'oral sur son jeu de négociation avec le souscripteur sur le taux de prise en charge des garanties compte tenu des fonds propres à mobiliser par l'assureur dans le cadre de la souscription du contrat d'assurance spécifique au cas traité.

Pour valider l'épreuve le candidat doit obtenir une note minimum de 10/20.

#### **EVALUATION BLOC 2**

Évaluation pratique sur 3 études de cas de prise en charge et de gestion de sinistres complexes

Durée : 4 heures de préparation avec rédaction de rapports et 20 minutes de soutenance orale.

Le candidat analyse trois cas pour lesquels il lui est demandé de traiter au mieux les intérêts des parties dans le cadre de la gestion de leurs sinistres, jusqu'à l'étape de règlement de l'indemnisation.

- un cas pour lequel une contestation d'IPP est envisageable,
- un cas d'indemnisation des risques industriels (incendie d'un entrepôt)

- un cas d'indemnisation des garanties de responsabilité civile d'un mandataire social.  
Pour valider l'épreuve le candidat doit obtenir une note minimum de 10/20.

### **EVALUATION BLOC 3**

Etude de cas sur la gestion de risques dans l'entreprise avec soutenance orale.

Durée : 2 heures d'étude de cas et 20 minutes de soutenance orale

A partir de la problématique décrite dans une étude de cas, le candidat analyse le contexte, la problématique et les risques (nature- probabilité de survenance) qui sont propres à une entreprise donnée.

Le candidat élabore des préconisations afin de couvrir ces risques et détermine le taux de prise en charge des garanties et des fonds propres à mobiliser.

Puis le candidat est challengé à l'oral sur ses préconisations ainsi que sur l'élaboration d'une cartographie des risques et la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité.

Pour valider l'épreuve le candidat doit obtenir une note minimum de 10/20.

### **EVALUATION BLOC 4**

Etude de cas pratique avec soutenance orale sur le développement de la relation avec les intermédiaires d'assurance et les clients à l'ère du digital.

Durée : Soutenance orale de 30 minutes d'un cas préparé en amont de l'évaluation.

A partir de la problématique spécifique d'une entreprise décrite dans son contexte, il est demandé au candidat d'analyser une stratégie digitale visant à optimiser la gestion de la relation avec les intermédiaires d'assurance et les clients.

Le candidat sera interrogé sur l'utilisation à faire des ressources digitales pour gérer les difficultés et contraintes contextuelles, comme une pandémie.

Pour valider l'épreuve le candidat doit obtenir une note minimum de 10/20.

### **SOUTENANCES FINALES :**

#### **• Grand Oral : 15' + 15'**

Il s'agit d'une épreuve orale de 15 minutes auxquelles s'ajoutent 15 minutes de préparation. Chaque candidat tire un sujet sur les modules abordés tout au long de la formation. Lors de son passage, le candidat dispose de 10 minutes pour répondre à la question et 5 minutes pour répondre aux questions du jury. La note donnée par le jury outre les connaissances du candidat prend en compte le fait qu'il est parvenu à s'exprimer dans le cadre d'un plan pendant 10 minutes.

Pour valider l'épreuve le candidat doit obtenir une note minimum de 10/20.

#### **• Le projet d'entreprise : 1h**

Travaux réalisés en groupe, le projet d'entreprise est destiné à vérifier le niveau de professionnalisme des étudiants.

Le projet et la composition des groupes sont du ressort de l'école. La notation comprend une note individuelle et une note de soutenance du groupe. Le travail doit être terminé et déposé à NOSCHOOL au plus tard 1 mois avant la fin de la formation.

La note obtenue est comptabilisée dans la moyenne générale avec un coefficient 4.

### • Le mémoire professionnel : 40 min

Le mémoire doit comporter un minimum de 50 pages hors annexes, dactylographiées et reliées. Le sujet du mémoire est défini par l'étudiant et validé par la Direction Pédagogique de l'ESA, le sujet devra être communiqué début décembre de la 1<sup>ère</sup> année au plus tard.

Le sujet devra être original et d'actualité. Il ne s'agit en aucun cas d'un rapport de stage ou d'un compte-rendu d'activité. Ainsi, le sujet doit poser une problématique, à laquelle il sera répondu par le mémoire.

Après avoir défini le thème du mémoire, l'étudiant a pour obligation de trouver un Directeur de mémoire qui ne pourra être un formateur. Celui-ci peut être choisi très librement parmi les formateurs de l'Ecole, les conférenciers, les professionnels avec lesquels les étudiants sont en relation, etc... L'étudiant devra indiquer à la Direction de la Scolarité le nom et la fonction du Directeur de mémoire. Le rôle du Directeur de mémoire n'est en aucun cas de rédiger le travail de l'étudiant. Il devra définir avec celui-ci la problématique du sujet, orienter ses recherches, corriger son plan. Le Directeur de mémoire doit recevoir avant février au plus tard le plan du mémoire ainsi que sa bibliographie. Fin mars au plus tard chaque étudiant devra faire parvenir par courriel à son Directeur de mémoire une première ébauche de son mémoire

Le travail sera remis à l'école en double exemplaire au plus tard un mois avant la date des soutenances orales.

Pour valider l'épreuve le candidat doit obtenir une note minimum de 10/20.

### **Modalités de validation du Titre**

Les blocs sont obtenus de manière individuelle. La validation peut être totale ou partielle.

Valideront le titre en intégralité les candidats qui obtiendront :

- 10/20 de moyenne au contrôle continu de 1<sup>ère</sup> année
- 12/20 de moyenne au contrôle continu de 2<sup>ème</sup> année
- 10/20 minimum à l'évaluation de chaque bloc de compétence (pas de compensation possible entre les blocs)
- 10/20 minimum à chacun des 2 oraux finaux (Grand Oral et Mémoire)
- 10/20 minimum de moyenne sur les matières concernées pour la validation de l'IOBSP via un écrit de 1500 mots(\*)
- 10/20 minimum de moyenne sur les matières concernées pour la validation de la Capacité Professionnelle en Assurance via un écrit de 1500 mots(\*\*)

Précision concernant le projet entreprise : ce travail de groupe donne lieu à une soutenance orale en fin de formation. La note obtenue sera comptabilisée dans la moyenne générale avec un coefficient 4.

EN cas de validation partielle, le candidat peut se présenter aux sessions suivantes dans un délai de 5 ans à compter de la date d'obtention du premier bloc